

Comment politiciens et employés communaux acquièrent leur savoir

S'il est possible de devenir politicien professionnel en Suisse, il n'est en revanche pas possible d'apprendre ce métier. C'est aussi le cas pour les présidents de commune. Cours, conseils et aides pratiques existent toutefois.

Il n'est pas possible d'apprendre à être politicien. On le devient suite à une élection. Mais cette charge n'est pas toujours facile à assumer. Les nouveaux élus sont souvent désarmés devant les tâches qui les attendent et ils doivent d'abord se familiariser avec tout un savoir politique complexe. C'est particulièrement le cas à l'échelon communal, c'est-à-dire au total pour quelque 13000 membres d'un exécutif. Ceux-ci peuvent néanmoins de plus en plus compter sur un appui apporté par des associations de communes ainsi que par des écoles publiques et privées. Un pointage effectué auprès des associations cantonales de communes montre qu'elles ont toutes une offre plus ou moins large de cours pour les néophytes en politique.

Zurich: L'Association des présidents de commune du canton de Zurich (GPV), ensemble avec l'Association zurichoise des secrétaires municipaux et des spécialistes en administration publique (VZGV), propose depuis 15 ans de nombreux cours aux politiciens communaux, notamment pendant l'année des élections et celle qui suit. Les cours ont un tel succès que le groupe qui planche sur le travail de milice étudie maintenant, dans le cadre du projet «Communes 2030», un développement de l'offre.

Zoug: Des cours sont offerts aux politiciens communaux zougais depuis une douzaine d'années. Ils sont mis sur pied tous les quatre ans par la Direction cantonale de l'intérieur, notamment pour les nouveaux politiciens élus au sein des exécutifs communaux. L'initiative pour de tels cours est venue des communes.

Thurgovie: L'Association thurgovienne des communes (VGT) organise régulièrement des cours sur les questions fiscales. Dix journées d'études concernant tous les dicastères ont par ailleurs lieu chaque année. Comme à Zoug et à Zurich, des séminaires sont mis sur pied tous les quatre ans pour les nouveaux membres des exécutifs.

Saint-Gall: Active dans ce domaine depuis 20 ans, l'Association saint-galloise des communes (VSGP) propose des formations aux nouveaux membres des autorités, mais aussi des cours de remise à niveau à des élus de longue date. L'association collabore pour ce faire avec l'Office des communes du canton.

Valais: La Fédération des communes valaisannes (FCV) dispense depuis 2013 des cours aux membres des exécutifs communaux au début de chaque législature. Les cours s'adressent notamment aux nouveaux élus, afin de leur fournir la formation nécessaire avant de prendre leurs nouvelles fonctions. 18 cours sur les thèmes les plus divers sont organisés dans les deux parties du canton. L'intérêt est très grand et certains cours doivent même être répétés plusieurs fois.

Jura: L'offre dans le Jura est également encore récente. Les politiciens nouvellement élus bénéficient de cours de formation continue depuis deux ans et ceux-ci sont aussi très demandés.

Berne: Dans le canton de Berne, les politiciens communaux reçoivent un soutien depuis de longues années. «En collaboration avec le Centre de formation pour l'économie et les services (bwd), nous proposons une large offre de formations et de formations continues, tant pour les employés et les cadres des administrations communales que pour les politiciens», explique Monika Gerber de l'association «Cadres des communes bernoises (CCB)». Des offres de formation existent déjà depuis 1968. Au début, il s'agissait de s'entraider. Comme il n'y avait pas sur le marché de formations

adaptées aux besoins spécifiques des communes, des «produits» idoines ont été développés.

Fribourg: L'Association des communes fribourgeoises (ACF) développe depuis près de 20 ans des cours pour les élus communaux, en début de législature et durant toute celle-ci, en collaboration avec les spécialistes communaux et de l'administration cantonale. Un axe particulier est en cours d'élaboration sur le thème de la gouvernance, explique la présidente de l'association, Micheline Guerry-Berchier. Il est réalisé en coordination avec la Commission romande de politique locale. Des mesures particulières sont à disposition des élus qui prennent un mandat en cours de législature ou pour les syndicats-ques et vice-syndicats-ques. Les élus peuvent aussi fréquenter les cours de l'Etat de Fribourg, de la HEG ou de l'IDHEAP, selon leurs attentes et besoins particuliers.

Le mentorat en FR et VD: L'ACF contribue non seulement à renforcer la formation, elle propose également de renforcer les administrations communales en dressant une liste de contacts à disposition des administrations et de leurs autorités en cas de vacances subites (pour accident ou maladie, par exemple). «Parmi ces mesures, le mentorat tient un rôle novateur. Il consiste à mettre à disposition une liste de personnes spécialisées et compétentes en matière de politique locale fribourgeoise, qui pourraient soutenir les élus communaux pour résoudre une problématique particulière sur une période déterminée», souligne Micheline Guerry-Berchier. Une liste de mentors, qui est en cours d'élaboration, sera à disposition des communes selon leurs besoins spécifiques. Dans le canton de Vaud, c'est l'Union des Communes Vaudaises (UCV) qui développe un projet de mentorat d'élus à élus.

Bâle-Campagne: Depuis 2004, l'Association des communes de Bâle-Campagne (VBLG) met en place tous les quatre ans des séminaires pour les conseillères



communales et conseillers communaux nouvellement élu-e-s. Axés sur la pratique et liés aux dossiers des divers dicastères, ils sont censés aider les nouveaux élus à se familiariser aussi rapidement que possible avec leurs nouvelles tâches.

Lucerne: De quelles compétences doit-on disposer en tant que conseillère communale ou conseiller communal? Dans la perspective des élections 2020, l'Association des communes lucernoises (VLG) a complètement remanié le profil de qualification établi en 2005 pour les membres d'un conseil communal et l'a adapté à la situation actuelle.

Tessin: L'Association tessinoise des communes n'organise pas ses propres cours mais transmet à ses membres des offres

correspondantes de divers prestataires. L'Institut de formation continue (Istituto della formazione continua) propose différents cours aux employés de l'administration.

Les instituts privés: A côté du Centre bernois de formation pour l'économie et les services (bwd), d'autres instituts privés comme www.politikpraxis.ch (BE) ou www.ipm-bildung.ch (AG) dispensent des cours de formation et de formation continue aux politiciens. ipm offre une formation continue spécifique depuis sept ans, par le biais de l'Association des présidents de commune du canton d'Argovie. Des cours intensifs sont d'abord proposés aux politiciens élus, puis des modules liés à des thèmes.

Formation académique: L'offre de formation continue de niveau universitaire la mieux adaptée aux besoins des politiciens à tous les échelons est actuellement celle de l'Université de Saint-Gall. Soucieuses d'une approche multiculturelle, les Universités de Berne, de la Suisse italienne et de Lausanne entendent quant à elles fournir aux décideurs des connaissances interdisciplinaires et proposent ensemble un Master of Arts in Public Management and Policy (Master PMP) de deux ans. Les diverses cultures du pays sont reliées grâce à des enseignants des trois régions linguistiques et à une offre dans différentes disciplines.

Fredy Gilgen

Coopération: Denise Lachat

Traduction: Marie-Jeanne Krill

Les formations à disposition des employés et employées de communes

Les employés de l'administration ont l'embarras du choix. Après l'apprentissage de commerce de trois ans dans l'administration publique (ovap), une formation de base modulaire d'un an est par exemple proposée pour les employés et les cadres communaux dans le canton de Berne et dans les cantons romands. Les personnes intéressées peuvent ensuite suivre pendant six mois une formation à la direction, à quoi s'ajoutent pendant un an des formations spécifiques selon les dicastères, responsable des constructions, secrétaire municipal ou administrateur des finances. Après cette formation de cinq ans et demi, le cartable est bien rempli. Celui qui veut continuer à se former peut le faire dans diverses hautes écoles spécialisées. L'offre la plus large est dispensée dans les instituts de la Suisse romande (HES-SO), à Fribourg (HEG-FR), à Lucerne (HSLU) et à Zurich (ZHAW). La Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW) et celle de Coire (HTW) proposent une formation en management public.

Formation romande des cadres

Le pendant romand à l'offre de formation bernoise est la formation professionnelle intercantonale pour les cadres communaux, portée par l'association «Formation romande des cadres communaux (FR2C)». Cette formation continue, qui bénéficie du soutien de tous les cantons romands, rencontre beaucoup de succès. L'ensemble de la formation compte quelque 420 périodes sur deux ans, animées par 30 professeurs différents. La présidente de l'association, Micheline Guerry-Berchier, tire un bilan positif. «L'évolution de la formation, l'adhésion de tous les cantons romands, la reconnaissance des Conseils d'État de chaque canton membre, et l'affluence de la participation aux modules appuient cette appréciation.»

Et d'ajouter que cette reconnaissance est partagée par les témoignages des diplômés et de leurs employeurs, les communes. «Les participants se réjouissent de cette formation en lien direct avec leurs besoins. Les différents thèmes sont en constante évaluation et adaptés en fonction des réalités du terrain, de l'évolution des matières et des techniques d'enseignement. Les communes appuient cette formation, en soutenant la participation de leurs collaboratrices et collaborateurs, non seulement souvent financièrement, mais aussi organisationnellement.» L'investissement de chacune et de chacun est important durant ces deux ans, mais le gain retiré est indéniable, selon la présidente. «A côté des compétences nouvelles accumulées, une plus-value incontestée et incontestable se dégage de FR2C: la plate-forme d'échanges entre les participants-es. Celle-ci porte ses fruits bien au-delà de la durée de la formation. Elle permet, par un simple contact, de répondre à des questions qui peuvent se poser sur un élément particulier, de comparer les solutions, et, par là également, de faire avancer l'administration publique. Une formation comme FR2C est d'autant plus importante dans le système de milice qui prévaut pour la politique locale. Chaque élu-e apporte son bagage professionnel, ses connaissances et ses expériences de vie. Une administration communale forte est un corollaire nécessaire pour assurer ce système de milice de telle manière à ce que les élus puissent se consacrer au mandat pour lequel ils et elles ont été élus-es: la stratégie politique de leur commune ou région.»

Brevet fédéral de spécialiste en administration publique

Grâce notamment à l'engagement de l'Association des Communes Suisses, l'adminis-



tration publique dispose depuis 2018 d'un diplôme professionnel, reconnu à l'échelle fédérale et orienté sur la pratique, qui ouvre de nouvelles perspectives au personnel communal. Les examens professionnels fédéraux développés et mis en place par l'Organisation suisse d'examen en formation professionnelle supérieure en administration publique (Association FPS ap) clôturent la formation continue modulaire suivie auprès de diverses institutions de formation privées et publiques dans toute la Suisse.

Spécialistes en droit ES

En raison des exigences croissantes, par exemple dans le domaine de l'aménagement du territoire, il est de plus en plus important de pouvoir s'appuyer sur des collaborateurs ayant des connaissances juridiques approfondies. C'est à quoi répond la formation de spécialiste en droit diplômé ES. L'Association des Communes Suisses est, avec d'autres, responsable de ce cursus de six semestres donné par des écoles supérieures (ES), pour l'heure seulement en Suisse alémanique.

Spécialistes des marchés publics

Il est prévu que les premiers examens professionnels fédéraux pour le certificat de spécialiste des marchés publics se tiennent à partir de 2021.